

pois. Deux évêques des Gaules, Héros d'Arles et Lazare d'Aix, ayant été chassés de leurs sièges, s'étaient réfugiés dans les montagnes, se trouvaient en Palestine. Ils se portèrent accusateurs de Pélagé et de Célestius auprès de Jean, évêque de Jérusalem, qui, pour juger la cause de ces deux hérétiques, tint un concile de six évêques dans la ville de Diospolis. Pélagé comparut pour se justifier, en l'absence de ces deux accusateurs. On l'interrogea sur chacune des propositions extraites de ses livres, mais à l'aide d'équivoques et de subterfuges il sut détourner le sens de la plupart de ces propositions, de manière à faire croire qu'il n'y enseignait que la doctrine catholique. Quant aux autres, les désavoua comme n'étant pas de lui, et lança l'anathème contre quiconque les soutiendrait. Les propositions incriminées étaient les suivantes : 1° on ne peut être sans péché si dans la communion de l'Eglise; 2° tous les hommes sont conduits par leur propre volonté; 3° au jour du jugement Dieu ne pardonnera point aux injustes et aux pécheurs, sans distinguer ceux qui seront sauvés par les mérites de Jésus-Christ de ceux qui seront condamnés; 4° le mal ne vient pas même en pensée aux justes; 5° le royaume des cieux est promis même dans l'Ancien Testament; 6° l'homme peut, être sans péché. Après que Pélagé eut déclaré qu'il suivait en toutes choses la doctrine de l'Eglise catholique, et anathématisé tout ce qui y était contraire, les Pères le reconnurent pour être dans la communion de l'Eglise. On passa ensuite à l'examen de la doctrine de Célestius, disciple de Pélagé, accusé d'avoir enseigné qu'Adam a été fait mortel, et qu'il serait mort quand même il n'aurait péché; que le péché d'Adam n'a été que le péché de l'homme, et non pas à tout le genre humain; que la loi aussi bien que l'Evangile procure le royaume du ciel; que l'homme peut être sans péché, et que l'homme ne peut être sans péché, s'il veut; que les enfants participent à la vie éternelle, lorsqu'ils meurent sans avoir été baptisés; que les riches mêmes ne peuvent avoir le royaume de Dieu et que la bien qu'ils semblent faire leur sert à rien, s'ils ne renoncent à tout. Pélagé répondit que la doctrine de Célestius ne le regardait pas, et il n'hésita pas à anathématiser toutes ces propositions. Le concile maintint Pélagé dans la communion, ce qui fit dire à saint Augustin « qu'on n'avait point abusé l'hérésie, mais seulement l'homme qui la niait. »

DIOSPOLIS MAGNA, ville de l'ancienne haute Egypte, la même que Thèbes. V. ce mot.

DIOSPOLIS PARVA, ancienne ville de la haute Egypte, au N. O. de Thèbes. Actuellement on trouve sur l'emplacement de cette cité le village moderne de Hôou, près du Nil. Ce qui reste de la ville antique se trouve à l'extrémité d'une longue digue qui sert de pont. Dans un avant-projet de pont, on trouve près de là une enceinte carrée en briques crues, renfermant quelques restes de constructions et d'architecture, et qui sont de l'époque des premiers Ptolémées.

DIOSPOLITICO, s. m. (di-o-spo-li-ti-ko). Pharm. Préparation curative employée par les Grecs.

DIOSPYRE s. m. (di-o-spi-re). Bot. Nom scientifique du plaqueminer.

DIOSPYRE, ÉE adj. (di-o-spi-ré — rad. diospyre). Bot. Qui ressemble à un diospyre ou plaqueminer.

— s. f. pl. Famille d'ébénacées, ayant pour type le genre diospyre ou plaqueminer.

DIOSZEHI, bourg de l'empire d'Autriche, en Hongrie, comitat de Nord-Bihar; 36 kilom. N. de Grosswarden; 3,915 hab. Récolte et commerce de tabac et de vins renommés.

DIOSZEGI (Samuel), botaniste hongrois, né en 1760 à Debreczyn, mort en 1813 dans la même ville, où il fut pasteur de l'Eglise réformée. On a de lui, entre autres ouvrages, un grand *Traité de botanique hongroise* (*Magyar Fűsző Könyve*, Debreczyn, 1809-1813) et un *Manuel de botanique*, qui est le premier où se trouve une terminologie complète de la botanique en langue hongroise.

DIOTA s. m. (di-o-ta — du préf. di, et du gr. otos, oreille). Antiq. gr. Vase à deux anses, plus petit que l'amphore, et dans lequel on conservait le vin.

DIOTALLEVI (Francesco), prêtre et théologien italien, né à Rimini en 1579, mort à Rome en 1620, fut évêque de San-Angelo del Lombardi à Naples, et nonce en Pologne. Il a publié : *Opusculum de concilio Dei ad actus inter sanctos creatos* (Lyon, 1611).

DIOTALLEVI (Alexandre), prédicateur italien, né à Rimini en 1648, mort en 1721. Il entra fort jeune dans l'ordre des jésuites et acquit une grande réputation comme orateur de la chaire. On a de lui plusieurs ouvrages de dévotion qui ont été réimprimés et publiés à Venise (1762, 2 vol. in-4°).

DIOPTHÈRE s. f. (di-o-to-né — du préf. di,

et du gr. othoné, voile). Bot. Genre d'orchidées éphytes, comprenant une seule espèce du Pérou.

DIOTIME, prêtresse de Manthiné, vivait dans le ve siècle avant Jésus-Christ. Dans le *Banquet*, Socrate, en exposant ses théories sur l'amour et la beauté, les attribue à Diotime, qu'il nomme sa *préceptrice*. Quelques auteurs ont pensé que ce n'était là qu'une fiction de Platon.

DIOTIME, grammairien grec, né à Adramyttium, en Mysie, au i^{er} siècle avant notre ère, devint instituteur à Gargara en Troade. On lui attribue un volumineux manuel, traduit par Etienne de Byzance sous le titre de *Pantodapa anagnômata*, et diverses épigrammes insérées dans l'Anthologie.

DIOTIME, philosophe grec dont la doctrine participait du stoïcisme et de l'aristotélisme, vivait dans le i^{er} ou le i^{er} siècle avant Jésus-Christ. Il accusa, dit-on, Epicure de dérèglement, et pour le prouver il lui attribua cinquante lettres qu'il avait lui-même composées. A la requête de Zénon l'épicurien, il fut convaincu d'imposture et mis à mort.

DIOTIS s. f. (di-o-tiss — du gr. diotos, à deux anses). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des anthémidées, dont l'espèce type habite les bords de la Méditerranée et de l'Océan.

DIOTALIYI, architecte italien, un des restaurateurs de l'art au xiii^e siècle. Il construisit (de 1153 à 1161) l'admirable baptistère de Pise, une des merveilles du temps.

DIOTÉGÈNE, philosophe grec d'une époque incertaine, appartenait à la secte des pythagoriciens. Il avait composé dans le dialecte dorien des traités sur les saints et sur la royauté, dont Stobée nous a conservé de remarquables fragments, qu'il a insérés dans ses *Ecloges*.

DIOTI, le situé près de la côte méridionale de la presqu'île de Guzerate, autrefois célèbre par un temple de Mahadva, pillé et détruit en 1024 par le sultan Mahmoud de Ghama. En 1515, peu de temps après avoir découvert la route des grandes Indes par le cap de Bonne-Espérance, les Portugais, reconnaissant l'importance de Diot comme point stratégique, essayèrent de s'en emparer. Ils ne purent réussir et ne s'y établirent que vingt ans après, avec l'autorisation du sultan Bahadur, qui s'était converti tout récemment au Grand Mogol. Vers 1670, les Arabes de Mascate se rendirent maîtres de Diot dont le commerce, florissant jadis, n'a fait depuis que déprimer.

DIOLIOUFET (Jean-Joseph-Marius), l'un des meilleurs poètes provençaux de ce siècle. Bibliothécaire d'Aix, né à Eguliers (Bouches-du-Rhône) en 1785, mort à Cucuron (Vaucluse), le 24 mai 1840. Il a publié un grand nombre de fables, de contes, d'odes, de chansons, de pièces de circonstance, et vers provençaux, qui eurent un prodigieux succès. Le plus important de ses ouvrages est *Les Magnans* (1820, in-8°), poème didactique, en quatre chants, sur l'éducation des vers à soie. Dans un autre ouvrage, une épître à Raymond, écrite en tête de ce poème, l'auteur établit, par des exemples, que le dialecte provençal est dérivé du grec, du latin et du celte. Citons également de lui son *Épître sur l'existence de Dieu* (Aix, 1825), *Don Qui-chotte philosophe* (Aix, 1823, 4 vol. in-12); *Poésies provençales*, recueil de fables, contes, etc.; *Low voyage d'Elizéar* (1841), etc.

DIOKIE s. f. (di-o-ksi). Mus. anc. V. DIAPENTE.

DIOKIPPE ou **DEKIPPE**, poète athénien, vivait selon des conjectures probables, au i^{er} siècle avant notre ère. Il composa plusieurs comédies intitulées le *Tésor*, les *Juges*, l'*Acare*, l'*Historiographie*, etc. Il ne nous reste de lui qu'un vers et demi de sa pièce intitulée *Antiparnobos*, citée par Athénée.

DIOKSE s. f. (di-o-ksi-de — du préf. di, et du gr. oxus, aigu). Entom. Genre d'insectes hyménoptères mellifères, voisins des abeilles.

DIOLYLITE s. f. (di-o-ly-li-te — du préf. di, et du gr. oxus, aigu; lithos, pierre). Miner. Variété de plomb sulfato-carbonaté naturel. Syn. de LANARITE. V. ce mot.

DIOZOBENZININE, V. PHÉNYLE.

DIOZOBENZININE-ONLINE, V. PHÉNYLE.

DIOZODINITROPHÉNOL s. m. V. NITROPHÉNAMQUES (acides).

DIOZONITROPHÉNOL s. m. V. NITROPHÉNAMQUES (acides).

DIP s. m. (dipp). Mol. Espèce de buccin du Sénégal.

DIPARE s. f. (di-pa-re). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des chalcidiens.

DIPÈNE et **SCYLLIS**, statuaires grecs, né d'après Plin, en Crète, vers 580 avant notre ère. Ces deux artistes, qui furent des premiers à employer le marbre blanc de Paros, étaient frères et leurs noms sont devenus en quelque sorte inseparables. Ils se rendirent à Sicyle, où ils entreprirent diverses œuvres d'art; mais, ayant eu à se plaindre des habi-

tants de cette ville, ils la quittèrent et passèrent en Eolie. Peu de temps après, la famine ravagea Sicyle. L'oracle, consulté sur les moyens d'y mettre un terme, déclara qu'elle cesserait lorsque Dipène et Scyllis auraient terminé les travaux qu'ils avaient laissés inachevés. Les Sicilyens rappellèrent aussitôt les deux artistes et les comblèrent de présents et d'honneurs. Parmi leurs œuvres, Plin cite les statues d'Apollon, de Diane, d'Éricole, de Minerve et un groupe en ébène représentant Castor et Pollux avec leurs femmes et leurs enfants, etc., qu'on voyait à Sicyle, et à Argos, à Ambracie, à Olone, et qui existaient encore du temps de Pausanias. Ces deux artistes, très-célebres dans l'antiquité, formèrent un grand nombre de sculpteurs remarquables.

DIPÉRIANTHÉ, ÉE adj. (di-pé-ri-an-té — du préf. di, et de périanthé). Bot. Qui est muni d'un périanthe double. Qui est — s. f. pl. Grande division de végétaux dicotylédones, comprenant les genres dont les fleurs ont un périanthe double, c'est-à-dire un calice et une corolle.

DIPÉTALE adj. (di-pé-ta-le — du préf. di, et de pétale). Bot. Qui a deux pétales. *Corolle à deux pétales*.

DIPHALANGARCHE s. f. (di-fa-lan-garche — gr. diphalangarchia; de diphalanga, diphalange, et arché, commandement). Art mil. anc. Commandement d'un diphalange. Corps de troupes formé de deux petites phalanges diphalanges.

— Encycl. La diphalangarchie a souvent varié dans ses forces et dans sa composition; elle a compris jusqu'à 8,192 hommes. Au temps de la puissance grecque, sous Alexandre, elle fut portée, y compris la cavalerie, à 15,000. La formation de la diphalangarchie au moyen des phalanges s'opérait de deux manières. Lorsque deux phalanges étaient en colonne, la droite en tête, la diphalangarchie était dite à deux égales; mais lorsqu'elles étaient dos à dos, la diphalangarchie devenait à double front, ou antistomée. La diphalangarchie était commandée par un diphalangarque. Elle se formait sur 512 files, 16 rangs, et un intervalle de trois files, séparé de ce qui se trouvait au-dessus et au-dessous par une palme, et à leur place, on voit le derme recouvert d'une couche blancheâtre; ces excooriation se réunissent à d'autres petites, aboutissent à la principale, et c'est ainsi que le mal gagne de proche en proche. Ainsi, la diphitérie débutant par une excooriation légère du cuir chevelu ou du derrière de l'oreille peut envahir la tête jusqu'aux lombes. (Trousseau.)

La matière diphitérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphitérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphitérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphitérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphitérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

DIPHALANGARQUE s. m. (di-fa-lan-gar-ke — gr. diphalangarchos; de diphalangarchia, phalangarchie). Art mil. anc. Commandant d'une diphalangarchie.

DIPHALANGIE s. f. (di-fa-lan-ji — gr. diphalangia; de dis, deux fois, et phalanga, phalange). Art mil. anc. Corps de troupes formé de la réunion de deux petites phalanges. La diphalangie se composait de 13,000 hommes au plus. On disait aussi DIPHALANGARCHE.

DIPHANITE s. f. (di-fa-ni-te — du préf. di, et du gr. phainé, le brille). Miner. Substance cristalline, incolore, qui se trouve dans les mines d'émeraude des monts Ourals, en Russie, et qui offre la plus grande ressemblance avec la margarite. V. CHLORITE.

DIPHAQUE s. f. (di-fa-ke — du préf. di, et du gr. phaké, lentille). Bot. Genre d'algues marines de la tribu des algues brunes, très-désagréables, dont l'unique espèce habite le Cochinchine.

DIPHAULAQUE s. f. (di-fô-la-ke — du gr. diphulakos, double; aulak, sillon). Entom. Genre d'insectes coleoptères tétramères, de la tribu des alites.

DIPHÉNYLE, V. PHÉNYLE.

DIPHÉNYL-PHOSPHORIQUE (acide). V. PHOSPHATES DE PHÉNYLE.

DIPHILE, poète athénien de la comédie nouvelle, vivait vers 310 avant l'ère chrétienne. Contemporain de Ménandre et de Philémon, il les égala, sinon en génie, du moins en fécondité. Il avait gardé quelques-uns des caractères de la comédie moyenne; c'est ainsi qu'il choisissait presque toujours ses sujets dans la mythologie et dans l'histoire littéraire. Il mit en scène Archippos, Hippox et Sôpho. Son style était simple et élégant; mais on lui reprochait de s'écarter souvent de la pureté attique. Il avait composé une centaine de pièces dont il ne reste que quelques titres et certains titres, formés aux dépens de la famille des Indes orientales.

DIPHOSPHONIUM, V. PHOSPHONIUM.

DIPHTHÈRE s. f. (di-fî-te-re — du gr. diphtêra, peau d'animal). Paléogr. Parchemin, peau grossièrement préparée, dont on se servait pour écrire, avant l'invention du papier de chiffon.

— Antiq. gr. Vêtement de peau, tannée ou

non, que les esclaves portaient par-dessus la tunique. — Mythol. gr. Peau de la chèvre Amalthea, sur laquelle Jupiter avait écrit les destinées humaines. Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des bombyx et des noctuelles.

DIPHTHÉRIQUE adj. (di-fî-ri-ke — du gr. diphtêra, peau d'animal). Méd. Qui a le caractère d'une fausse membrane. Il On dit aussi DIPHTHÉRIQUE.

DIPHTHÉRIE s. f. (di-fî-ri-te — du gr. diphtêra, peau). Pathol. Nom donné par Brotonneau à une maladie spéciale, qui peut se montrer sur les membranes muqueuses et sur la peau, mais qui affecte une préférence marquée pour le pharynx et les conduits séreux, où elle constitue les maladies connues sous les noms d'angine maligne, couenneuse, gangréneuse, suffocante, et plus particulièrement de croup membraneux.

— Encycl. La diphtérie cutanée n'atteint jamais le peau que lorsque celle-ci se trouve, par une cause quelconque, privée de son épiderme. C'est ainsi qu'elle se développe sur des plaques de sangsues, des ulcérations, des herpès, des vésicatoires ou des excooriationes du cuir chevelu, du cuir chevelu, du nez et de l'anus.

Lorsqu'une plaie doit se compliquer de diphtérie, elle devient douloureuse; elle exclue une sérosité incolore et fétide, et ne tarde pas à être recouverte d'une légère couche d'une matière grisâtre et putrescente; les bords de la plaie se tuméfient, deviennent rouges-violettes et sont le point de départ d'un érysipèle qui enveloppe la plaie. A la surface de l'érysipèle, l'épiderme, dans une multitude de points, est soulevé par de petites masses de sérosité lactescente, de sorte que la peau est recouverte de vésicules confluentes au voisinage de la plaie, et de moins en moins nombreuses, à mesure que de loin se rapproche des téguments encore sains. Parmi ces vésicules, il y en a qui semblent avoir été formées par la sérosité incolore et fétide, et d'autres, qui, simples ou réunies, se crèvent, et, à leur place, on voit le derme recouvert d'une croûte blancheâtre; ces excooriation se réunissent à d'autres petites, aboutissent à la principale, et c'est ainsi que le mal gagne de proche en proche. Ainsi, la diphtérie débutant par une excooriation légère du cuir chevelu ou du derrière de l'oreille peut envahir la tête jusqu'aux lombes. (Trousseau.)

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

développe sous toutes les formes. Mais, de tous les moyens de transmission, le plus commun, sans contredit, est la diphtérie cutanée, et cela pour les motifs suivants. La maladie dure si longtemps, que le contact médiat ou immédiat est d'autant plus facile d'autant plus répété. Dans les familles pauvres, le même lit, les mêmes vêtements, les mêmes ustensiles servent souvent à presque tous, et il doit arriver que le virus, d'autant plus accumulé que la propreté est moindre, ataigne promptement tous les membres d'une même famille.

Trousseau a voulu tenter sur lui-même une expérience directe, dans le but de constater l'action communicative de la sérosité qui s'écoule en si grande abondance des surfaces cutanées atteintes de la diphtérie. J'ai, marquée pour le pharynx et les conduits séreux, où elle constitue les maladies connues sous les noms d'angine maligne, couenneuse, gangréneuse, suffocante, et plus particulièrement de croup membraneux.

— Encycl. La diphtérie cutanée n'atteint jamais le peau que lorsque celle-ci se trouve, par une cause quelconque, privée de son épiderme. C'est ainsi qu'elle se développe sur des plaques de sangsues, des ulcérations, des herpès, des vésicatoires ou des excooriationes du cuir chevelu, du cuir chevelu, du nez et de l'anus.

Lorsqu'une plaie doit se compliquer de diphtérie, elle devient douloureuse; elle exclue une sérosité incolore et fétide, et ne tarde pas à être recouverte d'une légère couche d'une matière grisâtre et putrescente; les bords de la plaie se tuméfient, deviennent rouges-violettes et sont le point de départ d'un érysipèle qui enveloppe la plaie. A la surface de l'érysipèle, l'épiderme, dans une multitude de points, est soulevé par de petites masses de sérosité lactescente, de sorte que la peau est recouverte de vésicules confluentes au voisinage de la plaie, et de moins en moins nombreuses, à mesure que de loin se rapproche des téguments encore sains. Parmi ces vésicules, il y en a qui semblent avoir été formées par la sérosité incolore et fétide, et d'autres, qui, simples ou réunies, se crèvent, et, à leur place, on voit le derme recouvert d'une croûte blancheâtre; ces excooriation se réunissent à d'autres petites, aboutissent à la principale, et c'est ainsi que le mal gagne de proche en proche. Ainsi, la diphtérie débutant par une excooriation légère du cuir chevelu ou du derrière de l'oreille peut envahir la tête jusqu'aux lombes. (Trousseau.)

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

Quoique la diphtérie cutanée puisse, dans quelques cas, envahir de très-larges surfaces, dans l'immense majorité des cas elle reste limitée à une petite partie du cuir chevelu, et s'étend rarement à deux modes différents : par propagation et, suivant l'expression de Trousseau, par répétition. Une particularité remarquable du premier mode est que la diphtérie se propage des parties supérieures aux parties inférieures; ainsi, on ne voit pas la diphtérie remonter du bras à l'épaule et de la nuque au cuir chevelu; mais, au contraire, descendant de l'épaule au bras, de la nuque au dos, du ventre aux lombes, du mamelon au reste du cuir chevelu, etc.

La matière diphtérienne continuant à se former pendant toute la durée de la maladie, la croûte ne tarde pas à acquérir une épaisseur de plusieurs millimètres; la surface extérieure de cette croûte est continuellement baignée par cette sérosité saineuse, dont il a été parlé plus haut, se ramollit et se putréfie. C'est ce qui explique pourquoi, avant les travaux de Brotonneau, les médecins considéraient la diphtérie comme une véritable gangrène.

rait très-probablement trouver encore d'autres diphtériques.

Du reste, qu'il y ait en notre langue plus ou moins de diphtériques, cela est fort indifférent, pourvu qu'on les prononce bien, et c'est ici le cas d'appliquer la juste remarque de Quintilien : « Il est utile de faire ces observations; César, Cicéron et d'autres grands hommes les ont faites, mais il ne faut les faire qu'en passant. » Non obstant ha scriptura per illas emittitur, sed circa illas haerentibus.</